

COMMUNIQUE SONABEL SUR LES COUPURES D'ELECTRICITE

LA SONABEL PORTE A LA CONNAISSANCE DE SA CLIENTELE DU RESEAU NATIONAL INTERCONNECTE QUE SUITE A DES DIFFICULTES QUE RENCONTRE LE SECTEUR ELECTRIQUE IVOIRIEN, IL A ETE PROCEDE A UNE FORTE REDUCTION DE LA PUISSANCE EXPORTEE VERS LE BURKINA.

LA PUISSANCE DISPONIBLE DU PARC NATIONAL ETANT INSUFFISANTE POUR FAIRE FACE A LA DEMANDE ACTUELLE, LA SONABEL SE VOIT DANS L'OBLIGATION DE PROCEDER A UN DELESTAGE EN ATTENDANT LA MISE EN SERVICE EN DEBUT AVRIL 2011, DE MOYENS DE PRODUCTION ADDITIONNELS EN COURS D'INSTALLATION.

LA CLIENTELE EST INVITEE A CONSULTER LE PROGRAMME DE DELESTAGE PUBLIE DANS LES JOURNAUX DE LA PLACE OU A CONTACTER LE CENTRE D'APPEL AU 50 31 37 20 OU 80 00 11 30.

LA SONABEL PRESENTE SES EXCUSES A LA POPULATION POUR CETTE PERTURBATION INDEPENDANTE DE SA VOLONTE.

LE DEPARTEMENT COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES